

REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
DE LA MAYENNE

Nombre de Membres
Afférents au Conseil
Municipal : 11
En Exercice : 11
Qui ont pris part à la
délibération : 10
Date de Convocation :
14 octobre 2025

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE BIGNON DU MAINE

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2025

Le vingt octobre deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de LE BIGNON DU MAINE se sont réunis dans la salle de réunion, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : BELLAY Jean-Louis - LANDELLE Bertrand - PELTIER Stéphanie -
DUCHEMIN Mickaël - MICHEL Jean-Claude - CHAUVEAU Mélanie - THIREAU
Constance - MAHE Louis - MONSIMER Sébastien - DELLIERE Aurore.

Absents : RAGUIN Laurent

Assistait également : GARNIER Laura, Adjoint administratif

Secrétaire de séance : MAHE Louis

OBJET : Numérotation supplémentaire d'un lieu-dit sur la Commune

DCM n°2025-23

M. Le Maire propose dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune, la numérotation supplémentaire du lieu-dit suivant :

20 La Remallerie

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité des voix exprimées (2 absentions : CHAUVEAU Mélanie - THIREAU Constance), valide la dénomination et la numérotation du lieu-dit de la commune.

Le Maire
Jean-Louis BELLAY

